



Remplacement d'un salarié abs par un stagiaire et modif contrat

Par **QUESTIONTRAVAIL**, le **02/06/2009** à **19:18**

Bonjour, Mon employeur, nommée depuis peu, ne souhaite pas remplacer ma collègue aide comptable durant son congé maternité par un l'embauche d'un salarié, mais par un stagiaire non rémunéré qui n'a aucune connaissances en comptabilité (puisque stagiaire en CIF suite à un reclassement). Elle me demande de reprendre une grande partie de ces tâches, ce qui aura pour conséquence de me déclasser puisque je suis sa supérieure hiérarchique et ceci m'empêchera de faire le travail que je fais habituellement. Je lui ai demandé un écrit par lequel je souhaitais qu'elle me précise l'organisation et qui serait tenu pour responsable des erreurs que le stagiaire fera nécessairement. Il faut préciser que mon employeur m'a déjà retiré plusieurs responsabilités sans mon accord et que de l'avis des délégués, il semble que je sois particulièrement visée. Que puis-je faire ? merci